



PME & REGIONS

Crossject industrialise ses auto-injecteurs de médicaments d'urgence

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le laboratoire pharmaceutique de Dijon monte en puissance avec un plan d'investissement de 7,5 millions d'euros pour produire son dispositif aux 400 brevets, le Zeneo, à partir de 2022.

Monique Clémens
— Correspondante à Besançon

A Arc-lès-Gray (Haute-Saône), Crossject intensifie son industrialisation. Ce laboratoire pharmaceutique créé à Dijon (Côte-d'Or) en 2001, coté en Bourse depuis 2014 et ayant déjà bénéficié de 130 millions d'euros d'investissement, s'apprête à déployer un plan de 7,5 millions d'euros. L'objectif est de passer d'une capacité de production de 500.000 à 6 millions d'unités par an. Avec son auto-injecteur, il ne vise rien de moins qu'une place de leader mondial des médicaments d'urgence auto-administrés. Baptisé « Zeneo », issu de vingt ans de R & D et protégé par plus de 400 brevets, le dispositif injecte le médicament en le propulsant par gaz en moins d'un dixième de seconde à travers la peau – et même un vêtement. Crise d'épilepsie, choc allergique, overdose d'opiacés, crise d'asthme sévère... Parmi les huit solutions sur lesquelles la PME a choisi de se concentrer, sept répondent à des situations d'urgence. Un marché estimé à 10 milliards de dollars, dont la moitié aux Etats-Unis.

Tests cliniques

Inaugurée en 2016, l'usine Crossject d'Arc-lès-Gray, à une demi-heure de Dijon, a produit 15.000 dispositifs Zeneo pour des tests cliniques en 2020 et prévoit une production de 100.000 unités en 2021. « *Les autorisations de mise sur le marché (AMM) sont délivrées à partir de la production de quelques milliers de doses, d'où des temps de développement très longs* », explique Patrick Alexandre, le dirigeant-fondateur qui a souhaité aller jusqu'au bout du projet et industrialiser le produit localement, en faisant aussi appel à des sous-traitants locaux.

Crossject compte 90 salariés répartis entre Dijon et Gray où l'usine, en 3X8 depuis août 2020, s'apprête à passer de 25 à 35 salariés. Pour l'Europe, les AMM pourraient être déposées en 2022 et les produits commercialisés l'année suivante. Aux Etats-Unis, où Crossject a ouvert une filiale commerciale en 2020, cela pourrait aller plus vite, notamment avec la Barda très intéressée par une version antiépileptique. Crossject avait signé en 2019 un accord d'exclusivité avec Desitin Pharma, leader

allemand du traitement de l'épilepsie et, en attendant les AMM, réalise un petit chiffre d'affaires (500.000 euros en 2020) avec la vente de licences.

La PME a été repérée par Bercy. En février, Bruno Le Maire est venu confirmer une aide d'1,5 million d'euros au titre du plan de relance dans l'usine de Haute-Saône. « *Cette aide va permettre d'anticiper certaines opérations* », apprécie Patrick Alexandre qui, déjà, prépare l'étape suivante : une deuxième usine, plus automatisée, qui prendra le relais de la première et visera, elle, une capacité de production de 10 à 15 millions d'unités par an. ■